



Conseil économique et social

Distr. générale
9 octobre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Organisation mondiale de la Santé Bureau régional pour l'Europe

Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement

Quatrième session

Paris, 14-16 avril 2014

Rapport de la Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-4	3
A. Participation	2-3	3
B. Ouverture de la session et questions d'organisation	4	3
II. Débat général	5-12	4
A. Déclarations liminaires et cérémonie de passage de témoin	5-6	4
B. Élection du bureau, adoption de l'ordre du jour et présentation du programme	7-9	4
C. Négociation finale de la Déclaration de Paris	10-11	4
D. Séminaire stratégique conjoint à la Conférence TRA	12	5
III. Débat ministériel: D'Amsterdam à Paris – bilan des progrès accomplis dans le domaine des transports et des déplacements respectueux de l'environnement et de la santé dans la région paneuropéenne	13-40	5
A. Ouverture et déclarations liminaires	13	5
B. Le PPE-TSE 2009-2014: Bilan des réalisations	14-19	5
C. Tables rondes de haut niveau et déclarations de participants	20-24	6
D. Présentation de la Déclaration de Paris: «Ville en mouvement: Les gens d'abord!»	25-29	7

GE.14-18332 (F) 021214 041214



* 1 4 1 8 3 3 2 *

Merci de recycler



E.	Course de relais du PPE-TSE: lancement d'un nouveau cycle.....	30-31	8
F.	Lancement du Partenariat du PPE-TSE sur la promotion du cyclisme.....	32-35	8
G.	Adoption de la Déclaration de Paris et cérémonie de clôture du débat ministériel.....	36-40	8
H.	Manifestations parallèles	41-42	9
IV.	Débat du Bureau: Et maintenant? Le plan de travail du PPE-TSE 2014-2019	43-50	9
A.	Vingt-quatrième réunion du Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE.....	43	9
B.	Le plan de travail du PPE-TSE.....	44	10
C.	Dates et lieux des réunions	45-49	10
D.	Clôture de la réunion	50	10
Annexe			
	Déclaration de Paris		11

I. Introduction

1. La quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement, accueillie par le Gouvernement français, s'est tenue les 14 et 16 avril 2014 à Paris sous les auspices du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE), programme commun de la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE) et du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (OMS/Europe). Elle était organisée en parallèle avec la Conférence TRA (Transport Research Arena), une conférence internationale majeure consacrée à la recherche dans le domaine des transports¹.

A. Participation

2. Ont participé à la réunion les pays ci-après: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Croatie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Ouzbékistan, Portugal, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.

3. Étaient représentées les organisations intergouvernementales suivantes: Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Étaient également représentées les organisations non gouvernementales suivantes: Appel de la Jeunesse, la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé, European Platform on Mobility Management (EPOMM); la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), Polis – Villes et régions d'Europe pour un meilleur transport, Réseau français des Villes-Santé, l'Union internationale des chemins de fer (UIC), l'Union internationale des transports publics (UITP), et Youth for Public Transport.

B. Ouverture de la session et questions d'organisation

4. M. Daniel Bursaux, Directeur général des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) au Ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a ouvert la réunion au nom de M. Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche. En sa qualité de représentant du pays hôte, M. Philippe Maler, Inspecteur général de l'administration du développement durable, a aussi souhaité la bienvenue aux participants et leur a donné des informations sur les services d'interprétation et les questions d'organisation.

¹ Voir <http://tra2014.sciencesconf.org/>.

II. Débat général

A. Déclarations liminaires et cérémonie de passage de témoin

5. Une cérémonie de passage de témoin «D'Amsterdam à Paris» a eu lieu pour marquer la tenue à Paris de la Réunion de haut niveau qu'avait précédemment accueillie Amsterdam pour sa troisième session en 2009. Cette cérémonie a notamment donné lieu à la projection d'un film réalisé par le pays hôte et illustrant différentes mesures durables en matière de transport urbain, et à une déclaration de M. Ed Kronenburg, Ambassadeur des Pays-Bas en France.

6. Des observations liminaires ont également été faites par les Directeurs des Divisions des transports et de l'environnement de la CEE et par le Directeur de la Division des maladies transmissibles, de la sécurité sanitaire et de l'environnement du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (OMS/Europe).

B. Élection du bureau, adoption de l'ordre du jour et présentation du programme

7. Le Directeur de la Division de l'environnement de la CEE a présenté l'ordre du jour provisoire, préparé par le Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE, qui a été adopté sans modification (ECE/AC.21/2014/1–EUDCE1408105/1.6/4HLM/1)².

8. Le Directeur de la Division des transports de la CEE, relevant le caractère tripartite du PPE-TSE, a proposé que chaque session de la Réunion de haut niveau soit présidée par le pays hôte, les coprésidents représentant chacun des trois secteurs. En conséquence, la Réunion a élu deux Présidents de différents secteurs en France – M. Maler et M. Jean-Nicolas Ormsby, Directeur adjoint à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset), et trois Coprésidents – M. Matthias Rinderknecht du Département fédéral suisse de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications (DETEC), représentant l'Office fédéral des transports (Président entrant du Comité directeur du PPE-TSE), M. Mihail Kochubovski, de l'Institut de santé publique de l'ex-République yougoslave de Macédoine (actuel président du Comité directeur) et M. Robert Thaler, du Ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux (Président sortant du Comité directeur).

9. Le secrétariat a présenté le programme des deux journées, soulignant l'importance de la négociation finale et de l'adoption de la Déclaration de Paris. Les participants ont été informés de la possibilité de prendre part à la Conférence TRA à l'invitation du Gouvernement français.

C. Négociation finale de la Déclaration de Paris

10. Le Président de la session, M. Rinderknecht, a présenté le projet de Déclaration de Paris, rappelant que le processus de rédaction avait nécessité une série de réunions du Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE, à savoir la dix-huitième (Genève, 14-16 novembre 2012, la dix-neuvième (Paris, 4-5 avril 2013), la vingtième (Copenhague,

² Les documents relatifs à la quatrième Réunion de haut niveau, y compris les exposés (pour autant qu'ils aient été mis à la disposition du secrétariat), se trouvent sur le site Web du PPE-TSE: http://www.unece.org/thepep/en/hlm/hl4_info.html.

11-12 juillet 2013), la vingt et unième (Genève, 27-29 novembre 2013), la vingt-deuxième (Zurich, 30-31 janvier 2014) et la vingt-troisième (Vienne, 24-26 février 2014).

11. Le projet de Déclaration et les modifications proposées ont ensuite été débattus par les États membres sur la base du document ECE/AC.21/2014/3-EUDCE1408105/1.6/4HLM/3, et un accord s'est fait sur le texte final en langue anglaise de la Déclaration (voir annexe).

D. Séminaire stratégique conjoint à la Conférence TRA

12. Un séminaire stratégique a été organisé conjointement par le PPE-TSE, le Forum international des transports et la Conférence TRA sur le thème «Innovations et changements urbains: la connexion dynamique entre transports, santé et environnement».

III. Débat ministériel: D'Amsterdam à Paris – bilan des progrès accomplis dans le domaine des transports et des déplacements respectueux de l'environnement et de la santé dans la région paneuropéenne

A. Ouverture et déclarations liminaires

13. Le débat ministériel a été ouvert par M. Ormsby, M. Benoit Vallet, Directeur général de la santé, au nom de M^{me} Marisol Touraine, Ministre français des affaires sociales et de la santé, M^{me} Zsuzsanna Jakab, Directrice régionale de l'OMS pour l'Europe et le Directeur de la Division des transports de la CEE, au nom de M. Michael Møller, Secrétaire exécutif par intérim de la CEE.

B. Le PPE-TSE 2009-2014: Bilan des réalisations

14. Pour dresser le bilan des réalisations du PPE-TSE depuis la Déclaration d'Amsterdam en 2009, des orateurs de haut niveau ont présenté différents aspects de la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE au cours des cinq années écoulées, telles que reflétées dans quatre nouvelles publications³.

15. M. Hauke Fehlberg, Directeur adjoint de l'Office fédéral suisse du développement territorial, a présenté la publication *D'Amsterdam à Paris et au-delà: Le Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) 2009-2020*⁴. Cette publication présente les principales réalisations du PPE-TSE dans le cadre de deux des mécanismes de mise en œuvre engagés à Amsterdam: la course de relais du PPE-TSE – une série d'ateliers de renforcement des capacités –, et les partenariats du PPE-TSE. Les nombreuses études de cas présentées dans la publication démontrent la capacité du PPE-TSE à jouer le rôle de cadre unique de politique générale permettant d'encourager les trois secteurs à collaborer tant par le biais des ateliers que par celui des partenariats.

³ Les quatre publications citées dans les paragraphes suivants sont disponibles sur le site Web du PPE-TSE à l'adresse: <http://www.unece.org/thepep/en/welcome.html>.

⁴ Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (Copenhague, 2014). Disponible à l'adresse: <http://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/Transport-and-health/publications>.

16. M. Niels Hartwig, Chef de Division au Ministère fédéral allemand des transports et de l'infrastructure numérique, a présenté la publication *Élaboration de plans nationaux d'action pour les transports, la santé et l'environnement*⁵. Cette publication a pour but de guider les États membres dans la mise au point de plans nationaux d'action dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement ou d'intégrer la planification des transports dans leurs plans d'action existants en matière d'environnement et de santé.

17. M. Dominique Le Brun, Coordonnateur interministériel français pour le développement de l'usage du vélo, M. Pierre Toulouse, Coordonnateur adjoint, et M. Benoit Hiron, du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), ont présenté la publication *Signalisation pour cyclistes et piétons*⁶, élaborée par le Gouvernement français avec le concours et l'appui de plusieurs États membres et le secrétariat du PPE-TSE. Cette étude révèle les lacunes importantes dans l'harmonisation internationale de la signalisation destinée aux cyclistes et aux piétons. En accord avec la Déclaration de Paris, les conclusions de l'étude seront portées à l'attention du Groupe de travail de la sécurité de la circulation routière de la CEE en vue d'explorer la possibilité de modifier la Convention de 1968 sur la signalisation routière.

18. M. Jan Dusik, Directeur et Représentant régional de l'Office régional du PNUE pour l'Europe, a présenté la publication *Ouvrir de nouvelles perspectives: Les emplois liés aux transports respectueux de l'environnement et de la santé*⁷. Cette publication marque le début des travaux sur la question dans le cadre du PPE-TSE, laquelle a évolué depuis la publication précédente, présentée à la Conférence ministérielle d'Astana en septembre 2011 sous le titre «Un environnement pour l'Europe». Ses auteurs se sont efforcés de quantifier le nombre d'emplois que pourrait générer la promotion d'une politique des transports verte et soucieuse de la santé.

19. Des représentants de la Fédération de Russie, de la Lituanie, de la République tchèque et du Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale sont intervenus dans le débat.

C. Tables rondes de haut niveau et déclarations de participants

20. Deux tables rondes de haut niveau se sont tenues durant le débat ministériel. La première, «Ville en mouvement», a amené les participants à faire part de leur expérience dans le cadre d'une réflexion sur les types de mécanismes dont il faudrait se doter aux niveaux national et municipal en vue d'adapter les lois, les règlements et les institutions pour soutenir dans la région paneuropéenne une politique de mobilité et de transport en ville axée sur la santé et la durabilité. Présidée par M. Kochubovski et animée par Clive Needle de EuroHealthNet, cette table ronde a vu s'exprimer les orateurs suivants: M^{me} Katuna Gogaladze, Ministre géorgien de l'environnement et de la protection des ressources naturelles, M. Vytenis Povilas Andriukaitis, Ministre lituanien de la santé, M. Loubinoux, Directeur général de l'UIC, et M^{me} Susan Pikrallidas, Secrétaire générale pour la Mobilité automobile et le Tourisme à la Fédération internationale de l'automobile.

⁵ Christian Schweizer, Francesca Racioppi et Leda Nemer, (Copenhague: Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2014). Disponible à l'adresse: <http://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/Transport-and-health/publications>.

⁶ France, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Lyon, 2014).

⁷ Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (Copenhague, 2014). Consultable à l'adresse: <http://www.euro.who.int/en/health-topics/environment-and-health/Transport-and-health/publications>.

21. Ont pris part à ce débat des représentants du Bélarus, de la Norvège, du Portugal et de la Roumanie.

22. La deuxième table ronde, sur le thème «Les gens d'abord», s'appuyait sur les nouvelles recherches, les nouvelles politiques, les nouveaux acteurs et nouvelles parties prenantes, à l'instar des médias, de l'industrie et de la société civile, dans l'optique de plaider pour une politique axée sur la santé et la durabilité dans le domaine des transports et de la mobilité en milieu urbain qui soit profitable à tous, et notamment aux jeunes et aux personnes défavorisées, âgées ou à mobilité réduite.

23. Animée elle aussi par M. Needle, cette deuxième table ronde a vu intervenir les orateurs suivants: M^{me} Andrea Arz de Falco, Directrice adjointe de l'Office fédéral suisse de la santé publique, M^{me} Madeleine Mahovsky, Chef d'unité adjointe à la Direction générale de la politique régionale de la Commission européenne, M^{me} Michele Dix, Directrice générale de la planification des transports de la ville de Londres (Royaume-Uni), et M. Adrian Vasnic, membre du Conseil d'administration de la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé.

24. Ont pris part à ce débat des représentants de la Lituanie, de la Norvège et de l'EPOMM.

D. Présentation de la Déclaration de Paris: «Ville en mouvement – Les gens d'abord!»

25. Le secrétariat du PPE-TSE a présenté la Déclaration de Paris, dont le texte avait été adopté la veille à l'issue de la négociation finale. Il a été rappelé, comme cela a déjà été dit plus haut, que la Déclaration, principal document final du processus préparatoire conduisant à la Réunion de haut niveau, avait été élaborée tout au long d'une série de réunions de rédaction et de négociation, auxquelles avaient pu prendre part tous les participants intéressés (le Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE). Le texte trilingue du projet de Déclaration avait en outre été affiché sur le site Web du PPE-TSE pour consultation publique.

26. Le secrétariat a décomposé comme suit la structure de la Déclaration: le «Préambule» situait l'action du PPE-TSE dans le contexte des cadres de politique mondiale et régionale en la matière; le «Bilan» se voulait le reflet des progrès réalisés à ce jour, et la «vision de la mobilité et des transports écologiques et sains dans l'optique de modes de subsistance durables pour tous» mettait l'accent sur le renforcement de l'engagement en faveur des buts prioritaires adoptés à Amsterdam, qu'elle complétait d'une nouvelle orientation stratégique prenant la forme d'un nouveau but prioritaire 5, à savoir «Articuler les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec les objectifs en matière de transports, de santé et d'environnement».

27. Pour concrétiser la vision du PPE-TSE, un nouveau mécanisme de mise en œuvre, «l'Académie du Programme paneuropéen», a reçu l'aval des participants, en plus des mécanismes existants créés à Amsterdam que sont la Course de relais du PPE-TSE, les Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement et les Partenariats du PPE-TSE.

28. Le cadre institutionnel du PPE-TSE (le Comité directeur, son Bureau et son secrétariat) a été réaffirmé, et l'importante question des ressources a été soulignée.

29. Un représentant de la Lettonie, un représentant de la Lituanie s'exprimant au nom du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé, et un représentant de la Serbie ont pris la parole pour appuyer la Déclaration de Paris et ses buts et mécanismes approuvés.

E. La course de relais du PPE-TSE: lancement d'un nouveau cycle

30. Le secrétariat a présenté l'historique de la course de relais du PPE-TSE, une série d'ateliers de renforcement de capacités conçus pour favoriser le partage des connaissances dans la région paneuropéenne en passant le «relais» de ville en ville en vue d'un échange de bonnes pratiques privilégiant la santé et la durabilité en matière de mobilité et de transport en milieu urbain, et faire en sorte que les décideurs se rejoignent sur des actions communes dans l'optique de mettre en œuvre une approche politique intégrée dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement, comme expliqué dans la publication *D'Amsterdam à Paris et au-delà: le PPE-TSE 2009-2020*.

31. Le représentant de la Lituanie a annoncé que son pays accueillerait les 24 et 25 septembre 2014 à Kaunas la première course de relais organisée à la suite de la présente Réunion de haut niveau.

F. Lancement du Partenariat du PPE-TSE sur la promotion du cyclisme

32. Le Gouvernement autrichien a lancé la première étape de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, à savoir le Partenariat du PPE-TSE sur la promotion du cyclisme. C'est M. Andrä Rupprechter, Ministre fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux, qui a présenté ce concept de partenariat, censé favoriser la mise au point d'un plan directeur paneuropéen de la promotion du cyclisme.

33. M. Cuvillier, Secrétaire d'État français chargé des transports, de la mer et de la pêche, a salué cette initiative.

34. Les représentants de la République tchèque et de la Serbie se sont dits favorables au nouveau partenariat, exprimant leur souhait de s'y rallier.

35. M. Rupprechter a offert un vélo électrique à M. Cuvillier pour symboliser le début du partenariat. Il a annoncé que l'Autriche accueillerait la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement au premier semestre de 2019, à un moment où elle assurerait la présidence de l'Union européenne.

G. Adoption de la Déclaration de Paris et cérémonie de clôture du débat ministériel

36. M. Ormsby a présidé la séance de clôture.

37. La séance de clôture a été marquée par les déclarations de M^{me} Touraine, Ministre français des affaires sociales et de la santé, M. Cuvillier, Secrétaire d'État français chargé des transports, de la mer et de la pêche et M^{me} Jakab, Directrice régionale de l'OMS, qui s'est exprimée au nom du secrétariat conjoint CEE/OMS du PPE-TSE. Les Directeurs des Divisions des transports et de l'environnement de la CEE se sont joints à ces trois intervenants pour signer symboliquement la Déclaration de Paris. À l'issue de la réunion, la Déclaration a encore été signée par M^{me} Ségolène Royal, Ministre français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, qui n'avait pu assister en personne à la cérémonie de signature (voir annexe).

38. Les Présidents, Coprésidents et membres du secrétariat ont remercié le pays hôte pour l'organisation de la quatrième Réunion de haut niveau et la signature de la Déclaration qui en est le document final, marquant le redémarrage du PPE-TSE jusqu'à la fin de 2019.

39. Dans le cadre de la cérémonie de clôture, des représentants de la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé ont donné les noms des gagnants d'un concours photo et vidéo sur le thème «Ville en mouvement: Les gens d'abord!», ainsi que le nom du gagnant du concours podomètres organisé par la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé en collaboration avec Appel de la Jeunesse, une organisation française. Les trois lauréats se sont vu offrir un livre et ont été félicités par les Présidents et les participants.

40. À l'issue du débat ministériel de la Réunion de haut niveau, une promenade à vélo sur les berges de la Seine a été arrangée par les organisateurs du pays hôte pour faire la démonstration du système «Velib» de location de vélos en libre service et de la viabilité de la transformation de voies de circulation automobile en pistes cyclables et en allées piétonnes.

H. Manifestations parallèles

41. Deux manifestations parallèles ont été mises sur pied pour mettre en lumière la participation accrue des parties prenantes au PPE-TSE. Le réseau Polis a organisé une manifestation parallèle consacrée à l'intégration de la problématique santé dans les politiques de transport urbain. Cette manifestation a permis de montrer comment des villes telles que Londres et Berlin font face aux problèmes de santé publique dans leurs politiques de transport, par exemple en faisant la promotion des déplacements actifs avec l'aide du Plan d'action londonien pour les transports ou en renforçant la sécurité des déplacements actifs à Berlin. Elle a ensuite offert l'occasion d'un débat sur ce que font des entités opérant au sein des municipalités à l'instar de Polis et du Réseau des Villes-Santé de l'OMS – l'exemple de la France ayant été cité dans ce dernier cas –, pour soutenir leurs membres sur ce plan.

42. La deuxième manifestation parallèle était organisée par la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé sur le thème de l'implication des jeunes dans les domaines des transports, de la santé et de l'environnement. Les participants ont évoqué la Déclaration de Paris et les activités qui pourraient plus particulièrement tirer profit d'un apport de la jeunesse en général et de la Coalition européenne des jeunes en particulier. Les participants se sont intéressés tout à la fois aux difficultés et aux opportunités que laisse entrevoir la mise à contribution de la jeunesse à la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

IV. Débat du Bureau: Et maintenant? Le plan de travail du PPE-TSE 2014-2019

A. Vingt-quatrième réunion du Bureau élargi du Comité directeur du PPE-TSE

43. Le Bureau élargi du PPE-TSE a tenu sa vingt-quatrième réunion le mercredi 16 avril 2014 pour examiner le projet de plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2019⁸.

⁸ Il est rendu compte de cette réunion dans un document informel distinct qui a été affiché sur le site Web de la Réunion de haut niveau.

B. Le plan de travail du PPE-TSE

44. Le plan de travail du PPE-TSE 2014-2019 a été examiné par le Bureau, qui a décidé de procéder à un complément d'examen à sa vingt-cinquième réunion. Le plan de travail sera ensuite soumis au Comité directeur du PPE-TSE pour adoption à sa douzième session.

C. Dates et lieux des réunions

45. Le Bureau du Comité directeur du PPE-TSE tiendra sa vingt-cinquième réunion les 26 et 27 juin 2014 à Copenhague, au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

46. La série d'ateliers «Course de relais du PPE-TSE» sera relancée avec un atelier devant se tenir les 24 et 25 septembre 2014 à Kaunas (Lituanie) et mettant en avant une politique axée sur la durabilité et la santé en matière de transport et de mobilité en milieu urbain.

47. La douzième session du Comité directeur du PPE-TSE se tiendra du 19 au 21 novembre 2014 au siège de l'OMS à Genève (Suisse) et commencera par le Colloque 2014 du PPE-TSE, consacré au nouveau but prioritaire 5 de la Déclaration de Paris. La session du Comité directeur sera suivie de la vingt-sixième réunion de son Bureau. La vingt-septième réunion du Bureau se tiendra à l'été 2015 à Copenhague.

48. La treizième session du Comité directeur se tiendra du 17 au 19 novembre 2015 au Palais des Nations à Genève, et commencera par le Colloque 2015 du PPE-TSE, suivi de la vingt-huitième réunion du Bureau.

49. La cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement se tiendra au premier semestre de 2019 et sera accueillie par le Gouvernement autrichien.

D. Clôture de la réunion

50. Les Présidents et Coprésidents ont remercié la France, pays hôte, pour son hospitalité exceptionnelle, et l'ensemble des participants pour leur engagement actif et leur attachement à la cause du PPE-TSE, avant de déclarer close la réunion du Bureau.

Annexe

Déclaration de Paris

I. Préambule

Nous, ministres et représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans la région européenne de l'OMS, participant à la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement à Paris du 14 au 16 avril 2014,

Soulignant l'importance des conclusions formulées et des engagements pris à la cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé en mars 2010 et à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en juin 2012, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement durable, qui convergeront dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015,

Reconnaissant que les transports sont essentiels à l'économie ainsi qu'à l'intégration sociale, aux échanges personnels et aux loisirs,

Reconnaissant également que l'expansion et l'évolution rapides de la demande de transports restent un défi important pour l'environnement et la santé, souvent faute de coordination entre les instruments politiques et économiques,

Approuvant la démarche consistant à s'efforcer d'atteindre le plus haut niveau de santé et de bien-être pour tous grâce à l'action des gouvernements, de tous les secteurs concernés et de la société, démarche que les États ont adoptée par le biais du cadre politique européen en faveur de la santé et du bien-être (Santé 2020) et dont le Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) est un bon exemple,

Préoccupés par de nouvelles données scientifiques montrant l'ampleur de la charge de morbidité et de la mortalité précoce imputables à la pollution atmosphérique, à laquelle les transports contribuent grandement et qui, combinée au manque d'activité physique résultant également de l'utilisation de moyens de transport individuels motorisés, est en partie à l'origine de l'épidémie mondiale de maladies non transmissibles,

Conscients qu'il existe des stratégies en matière de transport qui, dans le même temps, réduisent la consommation de carburants et les émissions de polluants atmosphériques tout en luttant contre les changements climatiques,

Conscients que les phénomènes météorologiques extrêmes décrits par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) devraient se multiplier dans certaines régions et qu'il faut rendre les systèmes de transport, les villes et les communautés plus résilients face aux changements climatiques,

Conscients également de la nécessité de répondre aux modifications de la demande de transports provenant de l'évolution démographique et des besoins des personnes à mobilité réduite et des groupes vulnérables,

Reconnaissant que, pour relever de tels défis, des politiques intersectorielles efficaces et une meilleure coordination entre les transports et les politiques urbaines pertinentes s'imposent et qu'il faut mettre au point et introduire des technologies novatrices, des systèmes de transport intelligents, des carburants et des véhicules propres et des programmes de gestion des modes de déplacement,

Comprenant que la planification des transports n'est pas seulement une question de développement des infrastructures, mais doit être articulée étroitement avec l'occupation des sols et l'aménagement du territoire,

Reconnaissant les importants effets bénéfiques sur la santé et l'environnement des modes de déplacement actifs tels que la marche et le cyclisme, qui ne génèrent aucune émission et aucun bruit, atténuent les encombrements provoqués par l'utilisation des voitures particulières et contribuent à accroître l'activité physique,

Conscients qu'il importe de stimuler l'innovation et l'action aux niveaux infranational et local par des politiques internationales et nationales d'accompagnement, tout en diffusant de bonnes pratiques et de nouvelles démarches conçues par les autorités locales et la société civile;

II. Bilan

Déclaration d'Amsterdam: Relier les maillons de la chaîne – choix en matière de transports pour notre santé, l'environnement et la prospérité

1. *Réaffirmons* notre attachement au PPE-TSE, instrument tripartite exceptionnel et modèle de coordination des mesures intersectorielles, de coopération internationale et d'échange de bonnes pratiques, qui aide les gouvernements et autres parties prenantes à élaborer et appliquer des politiques de transport durables axées sur le souci de l'environnement et de la santé;

2. *Accueillons avec satisfaction* les résultats concrets obtenus par le PPE-TSE, en particulier dans le cadre de ses ateliers sur les courses de relais et de ses partenariats, ainsi qu'il ressort des nouvelles publications ci-après:

- Plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement;
- D'Amsterdam à Paris et après: PPE-TSE 2009-2014;
- Emplois verts et respectueux de la santé dans le secteur des transports;
- Signalisation pour les cyclistes et les piétons^[9];

3. *Apprécions* la participation concrète des décideurs et des experts aux activités du PPE-TSE, en particulier aux activités de renforcement des capacités accueillies et soutenues par plusieurs pays, ainsi que l'assistance fournie par les membres du Bureau du PPE-TSE et plusieurs États membres de la CEE et du Bureau régional pour l'Europe de l'OMS et les services de secrétariat fournis par la CEE (Divisions des transports et de l'environnement) et Bureau régional pour l'Europe de l'OMS;

^[9] Références des publications, y compris les liens hypertexte, le cas échéant.]

III. Définition de la vision d'avenir du Programme paneuropéen

Mobilité et transports écologiques et sains dans l'optique de modes de subsistance durables pour tous

4. *Adoptons* la vision d'ensemble du PPE-TSE axée sur la mobilité et des transports écologiques et sains dans l'optique de modes de subsistance durables pour tous;

5. *Décidons* d'intensifier nos travaux dans le cadre du PPE-TSE en vue de mettre en place des moyens de transport et des modes de déplacement sûrs, efficaces, accessibles, abordables, ouverts à tous, écologiques et sains;

6. *Renforçons* notre engagement à l'égard des quatre buts prioritaires du Programme européen, tels qu'ils figurent dans la Déclaration d'Amsterdam adoptée à la troisième Réunion de haut niveau en 2009:

- **But prioritaire 1: Contribuer à un développement économique viable et stimuler la création d'emplois grâce à l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé;**
- **But prioritaire 2: Gérer une mobilité viable et favoriser un système de transport plus efficient;**
- **But prioritaire 3: Réduire les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et le bruit liés aux transports;**
- **But prioritaire 4: Favoriser des politiques et des mesures propices à des modes de transport sains et sûrs;**

7. *Adoptons* le nouveau but prioritaire suivant:

- **But prioritaire 5: Articuler les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire avec les objectifs en matière de transports, de santé et d'environnement.**

en développant les capacités et les cadres d'aménagement intégré des zones urbaines et de l'espace afin de réduire l'impact des transports sur la santé, l'environnement et l'occupation des sols, d'accroître l'efficacité énergétique et de soutenir des modes de déplacement et des transports écologiques et sains ainsi que des moyens de subsistance durables. Ce faisant, nous renforcerons l'adaptation des milieux urbains ainsi que les systèmes de mobilité et de transport aux changements démographiques et environnementaux;

IV. Concrétisation de la vision d'avenir du Programme paneuropéen

Démarches et mécanismes à prévoir

8. *Nous engageons* à continuer de renforcer les mécanismes d'exécution du Programme paneuropéen comme moyen de mettre en œuvre le plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020, notamment par:

- Les plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement;
- Les courses de relais du PPE-TSE;
- Les partenariats PPE-TSE;

9. *Entendons* lancer l'Académie du Programme paneuropéen associant la science, la politique et la pratique pour en faire un nouveau mécanisme de mise en œuvre qui tirera parti des réalisations et des expériences du PPE-TSE. L'Académie sera un lieu d'échange qui servira à renforcer les capacités dans une optique intégrant les transports, la santé, l'environnement et l'aménagement du territoire et facilitera l'acquisition de nouvelles connaissances. Elle ciblera les principales parties prenantes, notamment les décideurs, les fonctionnaires, les professionnels et les universitaires. Le mécanisme d'échange d'informations du PPE-TSE fournira un appui à l'Académie du Programme paneuropéen;

10. *Décidons* d'entreprendre l'élaboration d'un plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme, étayé par des directives et des outils afin d'aider à définir des politiques visant à favoriser la pratique du vélo au niveau national. Cette nouvelle initiative s'inscrira dans le cadre des partenariats du PPE-TSE;

11. *Décidons* d'enregistrer le PPE-TSE auprès de la plate-forme de connaissances en matière de développement durable de l'ONU pour mettre en évidence ses contributions à la réalisation du développement durable dans le cadre du suivi de la Conférence Rio+20;

12. *Accueillons avec intérêt* l'étude du PPE-TSE sur la signalisation pour les cyclistes et les piétons et *invitons* le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) de la CEE à examiner à la lumière de ce document les amendements qui pourraient être apportés à la Convention sur la signalisation routière (Vienne, 1968);

13. *Demandons* au secrétariat du PPE-TSE d'étudier la possibilité d'élaborer des directives générales permettant d'évaluer les politiques et projets relatifs aux transports, à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme en fonction de leur incidence sur la santé et de faciliter cette élaboration, compte tenu des cadres existants pour l'évaluation de l'impact sur la santé et l'environnement;

14. *Nous engageons* à apporter un soutien national à l'action menée aux niveaux infranational et local ainsi qu'à l'établissement de partenariats nouveaux et renforcés avec les réseaux de municipalités, les organisations de la société civile et le monde de la recherche;

15. *Soutenons* les initiatives nationales et internationales visant à lutter contre les changements climatiques tout en réduisant les émissions de polluants atmosphériques provenant du secteur des transports;

16. *Soutenons* la participation du public aux politiques et processus en matière de transports, d'aménagement du territoire et d'urbanisme;

17. *Nous félicitons* de la proposition de la Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé de devenir partenaire du PPE-TSE, en mobilisant les jeunes et les mouvements de jeunesse dans le cadre d'activités nationales et internationales de soutien au PPE-TSE;

V. Cadre institutionnel du Programme paneuropéen

Maintenir le Programme européen sur la voie

18. *Confirmons* le mandat du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, l'environnement et la santé, adopté à la deuxième Réunion de haut niveau le 5 juillet 2002;

19. *Convenons* de suivre, par l'intermédiaire du Comité directeur à l'occasion de ses sessions annuelles, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020;

20. *Demandons* à la CEE et au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS de continuer à assurer des services de secrétariat pour le PPE-TSE et *nous engageons* à continuer de leur apporter un appui à cet effet;

21. *Reconnaissons* que la question d'une convention-cadre sur les transports, la santé et l'environnement n'a pas encore été réglée et *invitons* les États membres intéressés à formuler des propositions qui seront examinées à la cinquième Réunion de haut niveau;

22. *Décidons* d'organiser une cinquième Réunion de haut niveau au plus tard en 2020 pour passer en revue et faire connaître les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail du Programme paneuropéen, renouveler ou modifier ses buts prioritaires et prévoir des activités futures;

VI. Ressources

Partage des responsabilités et appui au Programme paneuropéen

23. *Demandons* au Comité directeur d'élaborer et d'adopter le plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020 aux fins de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris;

24. *Nous engageons* à allouer les ressources financières et/ou en nature nécessaires au moyen d'un système de contributions volontaires à la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020;

25. *Demandons* au Comité directeur du PPE-TSE d'établir, en coopération avec le secrétariat du PPE-TSE, des propositions propres à faciliter la mobilisation de ressources pour soutenir la mise en œuvre du plan de travail du PPE-TSE pour 2014-2020.
